

a Malheureusement, la plupart étaient *d'ineptes copistes qui ont dénaturé les titres des livres, altéré les dates, confondu les éditions, et envoyé des catalogues inutiles en cahiers, au lieu de catalogues en cartes, les seuls que la loi demandait, les seuls qui puissent nous servir.*

« *L'insouciance et l'ignorance ont été poussées si loin que divers catalogues, à la suite d'une liste informe, ajoutent ces mots « de plus, 3 ou 400 volumes anglais, allemands, grecs, hébreux ou en écriture indéchiffrable et reliés en parchemin, que nous n'avons pas cru devoir énumérer. » Ainsi s'expriment les rédacteurs de ces catalogues, en parlant des livres les plus précieux de ces dépôts. Ils ont jugé les livres sur la couverture, comme les sots jugent les hommes sur l'habit.*

« *Les nobiliaires, les traités généalogiques, les ouvrages dans lesquels le despotisme consignait ses extravagances et ses fureurs avaient presque toujours les honneurs du maroquin, tandis que les livres d'Hubert Languet, de Willams Allen, de Milton n'échappaient au compas de la censure, aux poursuites des inquisitions des cours, qu'en se réfugiant dans les angles ignorés sous la modeste enveloppe d'un parchemin; les ouvrages qui révélaient les crimes des tyrans et les droits des peuples étaient les SANS-CULOTTES DES BIBLIOTHÈQUES.*

« Les diverses causes dont on vient de parler ayant suspendu l'envoi *des cartes*, il ne nous en est parvenu que douze cents qui correspondent, à peu près à trois millions de volumes ; nous n'avons donc pas encore le tiers des catalogues.

« Le décret du 8 pluviôse enjoint aux administrateurs d'achever ce travail dans quatre mois. Comme il faut toujours placer la lumière à côté du précepte, la Commission des arts a fait parvenir aux administrations une ample